



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Conseil des commissaires

## SÉANCE DU 21 JUIN 2011 Volume 13 - numéro 13

Procès-verbal de la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 juin 2011 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Vincent Pelletier, coordonnateur aux ressources humaines, mesdames Christiane Séguin, directrice à l'adaptation scolaire et des Services complémentaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Anne-Marie Morin, commissaire.

### PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Louise Cassitat, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 mai 2011 - # 12
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Acquisition du Camp Baseley
  - 6.2 Prévisions budgétaires 2011-2012
  - 6.3 Projet de Politique de valorisation de la formation professionnelle – dépôt pour consultation
  - 6.4 Soumissions pour travaux de rénovation
  - 6.5 Travaux de rénovation (Saint-Marc, Saint-Eusèbe, Secondaire de Dégelis)
  - 6.6 Renouvellement des assurances responsabilité de la Commission scolaire
  - 6.7 Contrats d'entretien ménager :
    - École Litallen
    - École des Moussaillons
  - 6.8 Service de garde – École Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Blue
  - 6.9 Plan d'effectif 2011-2012 – personnel de soutien (adaptation scolaire)
  - 6.10 Amendements à la Politique des services de garde en milieu scolaire – dépôt pour consultation
  - 6.11 Nomination à la direction de centre à l'Éducation des adultes et à la Formation professionnelle
- 7.0 Varia
  - 7.1 Rapport du comité de transport
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-669-CC)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2011 - # 12

Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 17 mai 2011 - # 12, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-670-CC)

## RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Hélène Pelletier, représentante du comité de parents, donne un compte rendu sur le congrès et l'assemblée générale annuelle de la FCPQ. Dix parents, membres du comité de parents, sur une possibilité de 15, y ont assisté. Elle précise que monsieur Gaston Rioux de Rimouski, a été élu au poste de président de la FCPQ.

Lors de la récente rencontre du comité de parents, les participants au congrès ont donné un compte rendu sur les différents ateliers auxquels ils ont assisté.

Madame Pelletier souligne également que la situation sur la sécurité routière face à l'École Notre-Dame a fait l'objet d'une discussion lors de la dernière réunion du comité de parents.

## ACQUISITION DU CAMP BASELEY

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le sujet a fait l'objet de discussions lors de la séance du comité exécutif du 7 juin 2011 et qu'il s'agit d'adopter la résolution voulant que la CSFL acquière, pour la somme de 75 000 \$, les installations du Camp Baseley de Dégelis.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a utilisé et utilise toujours les installations du Camp Baseley pour les besoins du programme de formation professionnelle en foresterie;

**CONSIDÉRANT** que l'utilisation du Camp Baseley découle d'un partenariat avec le Cercle des Jeunes Naturalistes de Dégelis depuis au moins une trentaine d'années;

**CONSIDÉRANT** que le Cercle des Jeunes Naturalistes de Dégelis est un organisme à but non lucratif qui désire se départir de ses installations;

**CONSIDÉRANT** que la présente résolution annule et remplace les résolutions # 2010-552-CC et # 2010-573-CC;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs acquiert les installations du Camp Baseley à Dégelis pour la somme de 75 000 \$;

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs assume les frais découlant de la rédaction de l'acte notarié et de l'inscription du transfert des droits de propriété;

D'autoriser le président, monsieur Guilmont Pelletier, et le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'acte notarié et autres documents nécessaires à la réalisation de la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-671-CC)

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, présente et explique les données budgétaires pour la prochaine année financière 2011-2012.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU QUE**, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

**ATTENDU QUE** ce budget prévoit un déficit d'exercice égal ou inférieur à 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2010 exception faite de la valeur comptable nette des terrains;

**ATTENDU QUE** l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 464 541 352 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012;

**ATTENDU QUE** le budget prévoit que le taux de taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$;

**ATTENDU QUE** ce taux respecte les limites prévues par la loi;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ et ce, conditionnellement à la publication dans la Gazette officielle et à l'entrée en vigueur du règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire d'ici le 30 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-672-CC)

## PROJET DE POLITIQUE DE VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - DÉPÔT POUR CONSULTATION

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente et explique le projet de Politique de valorisation de la formation professionnelle et précise aux commissaires qu'elle est déposée pour consultation. En principe, on prévoit procéder à son adoption au début de la prochaine année scolaire.

## SOUSSIONS POUR TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente les projets d'investissement qui ont fait l'objet d'appel d'offres et dont le conseil des commissaires doit retenir le plus bas soumissionnaire conforme qui réalisera les travaux d'entretien et réparation requis.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

**École April (Saint-Jean-de-Dieu) – réfection des salles de toilettes**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des salles de toilette à l'École April de Saint-Jean-de-Dieu;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 20 juin 2011, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «LeBos Construction et Plomberie» de Témiscouata-sur-le-Lac pour la somme de 71 442,20 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «LeBos Construction et Plomberie» de Témiscouata-sur-le-Lac pour la réfection des salles de toilette à l'École April de Saint-Jean-de-Dieu;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-673-CC)

**École secondaire Vallée-des-Lacs (Squatec) – réfection d'une partie de l'enveloppe extérieure**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection d'une partie de l'enveloppe extérieure de l'École secondaire Vallée-des-Lacs;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 20 juin 2011, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Maurice Bérubé et Fils inc.» de Témiscouata-sur-le-Lac pour la somme de 309 000 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Maurice Bérubé et Fils inc.» de Témiscouata-sur-le-Lac pour la réfection d'une partie de l'enveloppe extérieure de l'École secondaire Vallée-des-Lacs;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-674-CC)

## TRAVAUX DE RÉNOVATION

Compte tenu de la période de l'année et afin d'éviter des retards dans la réalisation des travaux, le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, demande aux commissaires de permettre à la coordonnatrice aux ressources matérielles, madame Jany Lévesque, d'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, à la condition que les prix soumis soient à l'intérieur des budgets prévus, les contrats pour la réfection des salles de toilettes à l'École de Saint-Marc et à l'École de Saint-Eusèbe et pour la réparation de l'ascenseur à l'École secondaire de Dégelis.

Le conseil des commissaires pourraient par la suite entériner, à sa prochaine séance régulière, les contrats ainsi accordés.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

retards dans la réalisation des travaux;

**CONSIDÉRANT** la période de l'année et afin d'éviter des

chacun des dossiers;

**CONSIDÉRANT** les processus d'appel d'offres réalisés dans

Saint-Jean, et résolu :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Ghislaine

**QUE** le conseil des commissaires autorise la coordonnatrice aux ressources matérielles, madame Jany Lévesque, à accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, à la condition que les prix soumis soient à l'intérieur des budgets prévus, les contrats suivants :

- réfection des salles de toilettes à l'École de Saint-Marc;
- réfection des salles de toilettes à l'École de Saint-Eusèbe;
- réparation de l'ascenseur à l'École secondaire Dégelis.

**QUE** le conseil des commissaires entérine, à sa prochaine séance régulière, les contrats ainsi accordés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-675-CC)

## RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES RESPONSABILITÉ DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le principe de regroupement d'achat d'assurances responsabilité est déjà en application à la Commission scolaire depuis quelques années et que l'expérience confirme qu'il y a de bonnes économies à réaliser. Il recommande donc de renouveler l'adhésion de la Commission scolaire à ce regroupement pour l'année 2011-2012.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU** l'expérience financièrement avantageuse vécue les années passées par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03 et 12 pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages;

**ATTENDU** qu'il serait avantageux, de l'avis des partenaires impliqués, de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2011-2012;

**ATTENDU** l'offre de services déposée par la firme «Guy Turcot & Associés inc.» ;

**ATTENDU** que la Commission scolaire de la Capitale a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du consultant «Guy Turcot & Associés inc.»;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Madame Diane Valcourt, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs :

- 1- Participe au regroupement d'achats desdites commissions scolaires pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2011-2012;
- 2- Mandate la firme «Guy Turcot & Associés inc.» pour préparer un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;
- 3- Mandate la Commission scolaire de la Capitale pour réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et accepte d'être responsable, au même titre que celle-ci, pour le présent mandat;
- 4- S'engage à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme «Guy Turcot & Associés inc.», la recommandation découlant de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement.

**QUE** le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-676-CC)

## CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente et explique le résultat des appels d'offres réalisés en vue de l'attribution des contrats d'entretien ménager pour l'École Litalien et l'École des Moussaillons.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

### École Litalien (Trois-Pistoles)

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres réalisé par le Service des ressources matérielles en vue d'assurer le service de conciergerie à l'École Litalien pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de conformité effectuée sur les soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par monsieur Jean-François Rioux de Trois-Pistoles pour la somme de 87 000 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne les services de monsieur Jean-François Rioux de Trois-Pistoles, selon la soumission déposée, pour assurer le service de conciergerie à l'École Litalien et ce, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 aux coûts déterminés;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats et autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-677-CC)

### École Les Moussaillons (Saint-Honoré)

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres réalisé par le Service des ressources matérielles en vue d'assurer le service de conciergerie à l'École des Moussaillons pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de conformité effectuée sur les soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par madame Carole Patoine de Saint-Honoré pour la somme de 66 000 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne les services de madame Carole Patoine de Saint-Honoré, selon la soumission déposée, pour assurer le service de conciergerie à l'École des Moussaillons et ce, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 aux coûts déterminés;

D'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats et autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-678-CC)



## SERVICE DE GARDE – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-GRÂCES DE RIVIÈRE-BLEUE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, mentionne la réception d'une résolution du conseil d'établissement de l'École primaire du Transcontinental qui appuie l'ouverture d'un service de garde en milieu scolaire à l'École Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Bleue. Une analyse a été effectuée par la direction de l'école avec le Service des ressources matérielles et on est en mesure de recommander d'y ouvrir un service de garde en milieu scolaire.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro C.É 11/05/11-031 du conseil d'établissement de l'École primaire du Transcontinental;

**CONSIDÉRANT** que les conditions nécessaires à la mise en place d'un service de garde en milieu scolaire à l'École Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Bleue sont réunies;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassitat, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise l'ouverture d'un service de garde en milieu scolaire à l'École Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Bleue à compter de l'année scolaire 2011-2012;

**QUE** le service de garde soit opéré conformément aux prescriptions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-679-CC)

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2011-679-CC;

**CONSIDÉRANT** que les actes d'établissement des écoles doivent mentionner les différents services offerts dans chaque bâtiment;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs modifie l'acte d'établissement 2011-2012 de l'École primaire du Transcontinental afin d'y prévoir la dispensation des services de garde en milieu scolaire à l'École Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Bleue.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-680-CC)

## PLAN D'EFFECTIF 2011-2012 – PERSONNEL DE SOUTIEN (ADAPTATION SCOLAIRE)

Madame Christiane Séguin, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, et monsieur Vincent Pelletier, coordonnateur aux ressources humaines, présentent et expliquent les principales modifications apportées au Plan d'effectif 2011-2012 du personnel de soutien en adaptation scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,  
et résolu :

D'adopter le Plan d'effectif 2011-2012 du personnel de soutien en adaptation scolaire comme présenté séance tenante.

**DE** confirmer son entrée en vigueur à compter du 29 août 2011;

D'annexer ledit plan d'effectif au procès-verbal de la présente séance pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-681-CC)

#### **AMENDEMENTS À LA POLITIQUE DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE - DÉPÔT POUR CONSULTATION**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente et explique les amendements à la Politique des services de garde en milieu scolaire et précise aux commissaires que ceux-ci sont déposés pour consultation. En principe, on prévoit les adopter au début de la prochaine année scolaire.

#### **NOMINATION À LA DIRECTION DE CENTRE À L'ÉDUCATION DES ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que madame Louise Roy assume l'intérim à la direction de centre à l'Éducation des adultes et à la Formation professionnelle depuis le début de l'année scolaire 2010-2011. Il recommande aux commissaires la confirmation, dans ses fonctions, de madame Roy à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Louise Roy à titre de directrice de centre à l'Éducation des adultes et à la Formation professionnelle à un poste cadre régulier à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-682-CC)

## RAPPORT DU COMITÉ DE TRANSPORT

La commissaire, madame Diane Valcourt, donne un compte rendu des principaux sujets de discussion et des décisions prises par le comité de transport lors de sa réunion tenue immédiatement avant le début de la séance régulière du comité exécutif.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

On désire savoir si les directions d'écoles accordent plus de temps à leurs enseignants depuis l'ajout de nouvelles ressources dans les écoles (gestionnaires administratifs d'établissement, techniciennes en organisation scolaire).

Le directeur général donne un aperçu du niveau de satisfaction suite à la réorganisation administrative dans les écoles et rappelle que ce nouveau personnel a dû s'approprier son milieu et les règles spécifiques qui s'y appliquent.

De plus, les techniciennes en organisation scolaire ont suivi, au cours de l'année, plusieurs formations reliées à l'application des différents logiciels informatiques spécifiques à l'organisation scolaire.

## PROCHAINE SÉANCE

Le 16 août 2011 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

## CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-683-CC)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, sec. générale